



Oeil rouge : conduite à tenir en consultation - EPP

ANDPC



Ref ANDPC : 99R72425035



Durée : 4 heures



Prix de vente : 494 € (pris en charge DPC)



Vos indemnités : 180 €

Inscription

CONTEXTE

L'œil rouge est un motif fréquent de consultation en médecine générale, englobant un large éventail de pathologies, des plus bénignes aux plus graves. Pour le médecin généraliste, l'enjeu principal est de différencier les affections nécessitant une intervention rapide de celles pouvant être traitées en première ligne.

L'approche clinique requiert une évaluation rigoureuse des symptômes, des antécédents et des facteurs de risque pour orienter le diagnostic et la prise en charge.

OBJECTIFS

L'objectif final de l'EPP est de réduire l'erreur de diagnostic qui peut entraîner des conséquences sévères en évaluant le niveau d'urgence devant un œil rouge et en améliorant la qualité et la précision de sa prise en charge en considérant un plateau technique limité.

Cet audit clinique permettra aux médecins généralistes de :

- S'assurer de la pertinence et de la rigueur des étapes cliniques mises en œuvre.
- Identifier les éventuelles améliorations possibles dans l'examen et la prise en charge de l'œil rouge.
- Renforcer la sécurité et la satisfaction des patients par une prise en charge rapide et informée des situations à risque.

EPP

Audit clinique : Tour 1 et Tour 2

Sur la base de 10 dossiers de patients.es vus.es ou revus.es en médecine générale dans le cadre d'une consultation et présentant un œil rouge.

Il faudra préciser pour chaque dossier si les critères énoncés dans l'audit ont été notés dans le dossier médical (DM) du patient .

Cette auto-évaluation en e-learning permet de situer sa pratique professionnelle et d'en mesurer les écarts.